

Longueuil, le 6 mars 2024

AVIS AUX ÉLEVEURS, TRANSPORTEURS DE PORCS ET ABATTOIRS

PÉRIODE DE DÉGEL : MISE À JOUR DU TARIF CORRECTION DU TARIF MAJORÉ

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous informer que la tarification applicable lors de la période de dégel sera de **15 % et non de 10 %** comme annoncé dans la lettre qui vous a été transmise le 29 février dernier.

Ainsi, du **lundi 4 mars au vendredi 6 avril**, la tarification interrégionale passera de 0,0188 \$ /porc/km à 0,0216 \$ /porc/km. Comme le paiement des porcs livrés les 4 et 5 mars derniers ne sera effectué que jeudi 7 mars, le taux corrigé sera automatiquement appliqué.

Tableau explicatif - Camion remorque

Période d'application de la tarification	Tarification Interrégionale \$/km/porc	Période de dégel	Tarif majoré de 15 % \$/km/porc
14 janvier au 13 avril 2024	0,0188	4 mars au 26 avril 2024	0,0216

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Francis Arsenault
Directeur des opérations de la Mise en marché

Maison de l'UPA
555 boul. Roland-Therrien, bureau 120
Longueuil (Québec) J4H 4E9

T Général 450 679-0530 T Mise en marché 1-800-363-7672
F Général 450 679-0102 F Mise en marché 450 679-7832

leporcduquebec.com | leseleveursdeporcsduquebec.com